

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 22 :

RÉHABILITATION DE LA PISCINE
MUNICIPALE - DEMANDE DE
SUBVENTIONS

Séance ordinaire du 6 Juillet 2021

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 6 juillet 2021

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 29

Absent : 0

Excusés : 6

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Valérie BARLOIS – LEROUX, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Michel MENJUCQ (à Françoise COSSECQ), Nathalie SOARES (à Philippe FARGEON), Sandrine JOVENE (à Alain MARC), Daniel BALLA (à Alain GERARD), Benjamin DUGERS (à Bruno QUERE), Violette LABARCHEDE (à Armelle BARTHELEMY)

Absent :

Secrétaire : Bérengère DUPIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2021

DOSSIER N°22 : RÉHABILITATION DE LA PISCINE MUNICIPALE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

RAPPORTEUR : Valérie BARLOIS-LEROUX

Par délibération du 28 janvier 2020, le Conseil Municipal a acté l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour la réhabilitation de la piscine municipale du Bouscat.

Pour rappel, cette opération de rénovation globale permettra notamment de bénéficier d'un équipement plus fonctionnel, d'améliorer le confort acoustique et lumineux, la qualité de l'air, la sécurité incendie, l'accessibilité et la performance environnementale du bâtiment. De plus, un nouvel espace extérieur comprendra un bassin de 200m², une aire de jeux aquatique et un toboggan ce qui permettra de pouvoir accueillir un nouveau public moins concerné par l'équipement actuel. Les scolaires, les associations sportives et le « grand public » pourront alors bénéficier d'un équipement plus adapté à leurs pratiques.

En termes de développement durable, ce projet sera en cohérence avec certaines cibles issues des 17 objectifs définis par les Nations Unies :

- Par la pratique de la natation, promouvoir la santé et le bien-être de toutes les générations ;
- Assurer une consommation raisonnée de la ressource en eau ;
- Limiter le recours aux énergies fossiles en améliorant l'efficacité énergétique du bâtiment.

L'année 2019 avait été consacrée à l'élaboration du programme et au lancement de la procédure concurrentielle avec négociation devant aboutir au choix d'un maître d'œuvre. Le cabinet Bourgueil et Rouleau a été sélectionné à l'issue de cette procédure et a pu réaliser, malgré le contexte sanitaire particulier, les premières études de conception du projet.

Étant donné les nouveaux éléments portés à la connaissance de la Ville, il est proposé de valider le plan de financement ci-joint. Ce plan de financement inclut notamment le soutien financier :

- De l'Agence Nationale du Sport
- De Bordeaux Métropole
- Du Département de la Gironde
- De la Dotation de Soutien à l'Investissement Local à la rénovation énergétique dans le cadre du plan de relance

Ainsi,

VU la délibération N° 7 du 28 janvier 2020 mettant en place une autorisation de programme et des crédits de paiement (AP/CP) pour la réhabilitation de la piscine municipale du Bouscat,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
35 voix POUR,

Article unique : Autorise Monsieur Le Maire à solliciter le soutien financier de l'Agence Nationale du Sport, de Bordeaux Métropole, du Département de la Gironde et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local à la rénovation énergétique dans le cadre du plan de relance.

Fait et délibéré le 6 Juillet 2021

LE MAIRE,



Patrick BOBET

ls

Réhabilitation de la piscine municipale du Bouscat – Plan de financement

Dépenses	Recettes
Estimation des travaux phase APD €HT (mai 2021)	Agence Nationale du Sport
Honoraires Moe	Conseil Départemental
Autres prestations intellectuelles	Bordeaux Métropole
Autres frais : assurance, mobilier, aléas, actualisation...	DSIL rénovation énergétique
TOTAL €HT	sous-total Subventions
Total €TTC	Auto-financement Le Bouscat
	Total € TTC
	(FCTVA - 16,404%)

5 328 361,00 € 737 459,00 €

617 198,40 € 840 000,00 €

141 885,20 € 1 332 090,25 €

619 255,40 € 1 332 090,00 €

6 706 700,00 € 4 241 639,25 €

8 048 040,00 € **3 806 400,75 €**

8 048 040,00 €

1 100 167,07 €

